



GUIDE RAPIDE POUR FAMILLES





Avertissement : Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui reflète uniquement les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Licence : Ce travail sera proposé et promu par le biais de licences CREATIVE COMMONS ouvertes, du type CC4.0 - CC BY NC SA. Elle permet de distribuer, modifier, créer des œuvres dérivées de l'original, mais pas à des fins commerciales, à condition que la paternité de l'œuvre soit reconnue et que les mêmes licences que l'original soient attribuées à la nouvelle œuvre (par conséquent, l'utilisation commerciale de chaque dérivé ne sera pas autorisée).



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).



1. Introduction

Ce guide est une annexe du manuel "**MÉDIATION PÉDAGOGIQUE POUR TOUS (4ALL)- MODE D'EMPLOI**". Ce résultat est un guide de référence rapide pour **soutenir l'apprentissage de la médiation**. Le guide est destiné au **groupe cible des familles**. Le matériel développé ici vise à garantir que l'inclusion scolaire et l'apprentissage coopératif/partagé contribuent à la réussite de l'apprentissage.

1.1 Groupe cible

Le groupe cible du guide est constitué des **familles** (parents, membres de la famille, *tuteurs, soignants et toutes les personnes impliquées dans l'éducation des enfants). Les familles et les personnes associées, dans notre cas les parents, sont des facilitateurs, des modérateurs et des accompagnateurs actifs dans toutes sortes de domaines et de préoccupations tout au long de la carrière scolaire et professionnelle de leurs enfants.

1.2 Objectif

Ce guide a pour but de permettre aux parents et aux tuteurs de soutenir les apprenants de la meilleure façon possible. Il contribue à la réussite de l'apprentissage en commun et de l'inclusion scolaire.

Le guide est structuré autour de quatre thèmes principaux qui sont ressortis des entretiens et de l'enquête auprès des auto-intervenants.



1.

- ✓ **Communication**
- ✓ **Coopération**
- ✓ **Le rôle de l'accompagnateur pédagogique et du médiateur**
- ✓ **Santé mentale**





2. Méthodes, conseils, recommandations

Le point "méthodes, conseils, recommandations" reflète les résultats recueillis pour les différents groupes cibles. Qu'est-ce qui est nécessaire pour que l'inclusion scolaire réussisse et que l'apprentissage commun ait lieu ? Ces questions sont des éléments importants de ce guide. Cette section contient également des conseils et des astuces.¹

✓ Communication

La condition préalable est une **communication ouverte** et **transparente** entre toutes les parties.

impliqué. Pour que la communication fonctionne, il faut qu'il y ait une volonté de parler ouvertement des difficultés d'apprentissage et/ou des handicaps de l'apprenant.

Recommandations pour les parents, les familles ...

- ✓ Conseils pour une **communication efficace**.
- ✓ Comment procéder ?

Étape 1 :

Les parents/membres de la famille doivent parler ouvertement et en toute transparence des handicaps ou des difficultés d'apprentissage de leur enfant.

Il s'agit d'un élément important qui permet de prendre conscience de l'existence d'un trouble et/ou d'un handicap d'apprentissage.

Étape 2 :

Les parents/membres de la famille doivent fournir des informations sur les besoins individuels de l'enfant. Exemple : "la personne 1 a besoin" : "la personne 1 a besoin"

- l'assistance technique
- soutien personnel
- le matériel d'apprentissage approprié.

Étape 3 :

La communication et l'échange doivent avoir lieu régulièrement.

Exemple : Il faut également communiquer sur le bien-être au quotidien.

Conseils pratiques

- Créez un "journal de communication" pour que les parents et les enseignants puissent s'informer quotidiennement ou hebdomadairement des progrès de l'enfant, de ses difficultés et de ses réussites.
- Utilisez des technologies telles que des applications ou des plateformes en ligne pour une communication facile et accessible entre toutes les parties concernées.
- Organiser des réunions périodiques en personne pour discuter des besoins et des progrès de l'enfant dans un cadre plus détaillé et plus personnel.



✓ Établissement de relations/coopération et éducation par les pairs

En commençant par le premier point, pour construire une relation, la communication doit fonctionner.

correctement. Une relation fonctionne mieux lorsqu'un environnement familial est créé.

Recommandations pour les parents, les familles ...

- ✓ Conseils pour l'établissement de relations.
- ✓ Comment procéder ?

Étape 1 :

Il faut établir une relation avec les enseignants, les soignants et l'organisation éducative.

- Les familles/parents créent et utilisent des réseaux de communication.
- Des échanges réguliers et fréquents sont importants pour construire une relation. Exemple : Courriel, chat, note, livret de communication.
- Les familles (parents) soulignent les campagnes de sensibilisation.
- Les informations sont transmises à l'établissement d'enseignement.

Étape 2 :

Les relations avec les camarades de classe et les pairs sont renforcées.

- Les familles/parents, etc. contribuent à soutenir activement les programmes et activités extrascolaires.
- Planification d'excursions de loisirs communes
- Planification de voyages scolaires communs
- Organiser des groupes de jeu ou d'étude
- Planifier des vacances ensemble
- Rechercher et trouver des événements avec des intérêts communs.

Conseils pratiques

- Organiser régulièrement des réunions parents-enseignants afin de créer une relation de collaboration axée sur le bien-être de l'enfant.
- Promouvoir des événements communautaires auxquels participent les élèves et leurs familles afin de favoriser un sentiment d'appartenance et de compréhension.
- Encouragez les enfants à participer à des programmes de mentorat par les pairs où ils peuvent apprendre les uns des autres et se soutenir mutuellement.



✓ Le rôle de l'accompagnateur pédagogique et du médiateur

Les parents et les membres de la famille jouent le rôle de médiateurs et d'accompagnateurs éducatifs.

Qu'est-ce qu'un médiateur ou un coach ?

Comment les parents peuvent-ils jouer ce rôle ?

Les médiateurs et les coachs sont des personnes qui, en raison de leur formation professionnelle, participent à la médiation, sont en mesure de fournir un soutien dans le domaine de la parentalité et de l'éducation.

Afin de créer un environnement d'apprentissage inclusif et efficace, les compétences et les conseils suivants sont nécessaires en tant que recommandations et soutien.

Recommandations pour les familles et/ou les parents

✓ Conseils pour le rôle d'accompagnateur et de médiateur :

Ils ...

- doivent avoir des compétences sociales élevées
- doivent être utiles, ouverts, patients et équitables
- ont une fonction d'ancrage
- ont une fonction de modèle.

Des conseils utiles qui servent de soutien :

✓ Les conseils sont destinés à différentes situations d'apprentissage et de placement.

✓ Il s'agit de recommandations qui peuvent être utiles.

- **Instruction pas à pas :**
Donner des instructions précises, étape par étape.
- **Exemples visuels/sensoriels/auditifs :**
Fournir différentes méthodes (en fonction des besoins).
- **Répétition régulière et constante :**
Répéter le contenu de l'apprentissage, d'autres sujets d'importation ou des sujets liés à la vie. Exemple : je soutiens en répétant constamment le matériel d'apprentissage : Je soutiens en répétant constamment le matériel d'apprentissage.
- **Donnez un retour d'information positif :**
En cas de succès.



- **Veiller à une bonne gestion du temps :**
Donnez suffisamment de temps, ne mettez pas la pression.

- **Fournir des sources d'information appropriées :**

Sources Internet, sites Web, centres de conseil (spécifiques à chaque pays)

Conseils pratiques

- Promouvoir des ateliers ou des sessions de formation pour les parents afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à un accompagnement éducatif et à une médiation efficaces.
- Créer une réserve de ressources éducatives adaptées aux différents besoins et styles d'apprentissage, à l'instar de notre boîte à outils.
- Mettre en place un système de retour d'information et de réflexion régulier, permettant aux parents d'améliorer continuellement leurs techniques de coaching et de médiation.



✓ Santé mentale pour les membres de la famille

Le point 4 sert de support supplémentaire.

Ici, les parents/familles ont la possibilité de s'informer et, si nécessaire, de recevoir du matériel simple et des informations sur le thème "Comment puis-je me protéger et me renforcer ou où puis-je obtenir de l'aide et du soutien".

Recommandations pour les familles et/ou les parents

✓ Comment puis-je recharger mes batteries ?

Étape 1 :

Réduction du stress par le biais de :

- Méditation
- Yoga
- Promenades en forêt

Étape 2 :

Échanger avec des personnes partageant les mêmes idées.

- Rencontre avec d'autres parents.
- Groupes d'entraide
- Échange de groupes en ligne

✓ Où puis-je trouver de l'aide, du soutien et des informations ?

Étape :

Je suis à la recherche de.. :

- Centres de conseil
- Conseils en matière d'éducation
- Conseils psychologiques
- Organisations
- Sites web des groupes d'entraide

Conseils pratiques

- Organiser des ateliers de bien-être pour les parents, axés sur la gestion du stress, les soins personnels et la sensibilisation à la santé mentale.

- Créer un réseau de soutien entre les parents pour partager des expériences, des conseils et un soutien émotionnel.

- Fournir une liste des ressources locales en matière de santé mentale, notamment des thérapeutes, des groupes de soutien et des forums en ligne.



3. Résumé

L'apprentissage collaboratif/partagé est rendu possible par une communication soutenue, qui nécessite confiance, respect et bonne communication. Les parents jouent un rôle crucial dans ce soutien coopératif.

Une communauté solidaire et inclusive est un pilier important du processus d'apprentissage. Lorsque les apprenants se sentent soutenus par leur communauté, ils sont plus susceptibles de participer activement et positivement à leur parcours éducatif. L'implication de la communauté peut aller de la participation des parents aux activités scolaires aux initiatives éducatives menées par la communauté. Cela permet non seulement d'enrichir l'environnement d'apprentissage, mais aussi de créer un réseau de soutien pour les apprenants, les enseignants et les familles.

Dans les communautés inclusives, la diversité est reconnue et valorisée afin que tous les apprenants, quels que soient leurs antécédents ou leurs capacités, aient des chances égales de réussir. Cette inclusion favorise un sentiment d'appartenance et encourage les apprenants à apporter une contribution significative à leur communauté. La diversité est et doit être une opportunité, pas un obstacle.

Les programmes de bénévolat communautaire, les programmes de tutorat et les événements éducatifs locaux qui encouragent la participation de tous les membres de la famille sont essentiels.

Le paysage éducatif est en constante évolution et exige des parents, des enseignants et des élèves qu'ils apprennent et s'adaptent en permanence. Pour rester pertinent et efficace dans le domaine de l'éducation, il est important d'accepter ce changement.

Pour les parents et les éducateurs, cela peut signifier se tenir au courant des dernières tendances, technologies et méthodes éducatives. Participer à des ateliers, à des cours en ligne et à des forums éducatifs peut s'avérer très utile.

En résumé, l'inclusion d'une communauté de soutien et un engagement en faveur de l'apprentissage et de l'adaptation continue sont essentiels pour favoriser un environnement d'apprentissage efficace et inclusif. Cette approche garantit que les objectifs individuels et les résultats de l'apprentissage sont atteints dans un écosystème éducatif dynamique et favorable. En résumé, la participation de la communauté est particulièrement importante. C'est ainsi que les objectifs individuels et les succès d'apprentissage peuvent être atteints.



4. Glossaire et définition des termes

L'inclusion est la participation égale de toutes les personnes à la société. La vie sociale comprend également la fréquentation de l'école en commun.

- **Exemple** : Une école qui adapte son programme et son environnement pour accueillir des élèves ayant des besoins d'apprentissage différents, par exemple en installant des rampes d'accès pour les fauteuils roulants et en proposant des supports d'apprentissage en braille ou en langage simplifié.

L'éducation inclusive inclut tout le monde (tous les apprenants/étudiants), indépendamment de leurs capacités ou de leurs qualités particulières.

- **Exemple** : Une salle de classe où les élèves handicapés et non handicapés apprennent aux côtés de leurs camarades et où les enseignants utilisent des méthodes d'enseignement adaptées à tous les apprenants.

Le style d'apprentissage est la façon dont un apprenant apprend.

- Exemple : Certains élèves apprennent mieux en faisant des activités pratiques (apprentissage kinesthésique), tandis que d'autres préfèrent écouter des conférences (apprentissage auditif) ou voir des informations (apprentissage visuel).

La participation signifie être impliqué et inclus, prendre part à des activités ou à des décisions.

- **Exemple** : Les élèves font partie d'un conseil d'école où ils peuvent exprimer leurs opinions et participer à la prise de décisions concernant les événements scolaires.

Système d'éducation inclusif : Les gens accèdent à l'éducation par le biais du système éducatif. "Dans un système d'éducation inclusive, l'éducation est pour tous.

Fréquenter une école inclusive signifie que les personnes handicapées et non handicapées peuvent apprendre ensemble.

- **Exemple** : Une politique nationale d'éducation qui impose aux écoles d'inclure et de soutenir les apprenants d'origines diverses, y compris ceux qui ont des besoins éducatifs différents.

Les **tuteurs légaux** sont les parents de l'adolescent ou du jeune, les parents nourriciers, les parents adoptifs ou une personne mandatée par l'autorité de protection de la jeunesse pour élever l'adolescent ou le jeune (cf. Bundesministerium).

Exemple : Un parent d'accueil qui s'occupe d'un enfant et prend des décisions concernant son éducation et son bien-être.



5. Références : Sources :

- UN-Behindertenrechtskonvention (sozialministerium.at)
https://broschuerenservice.sozialministerium.at/Home/Download?publicationId=214&fbclid=IwAR3W7z0EUdKJcR3qNSmCXPrCoLd4kTBoRT5Nw-BKJ_miYmMC3h5GsN6-cll
- LOYCOS - Barrierefreie Kommunikation.
- Artikel 24 UN-BRK (Bildung)/Article 24 UN-CRPD (Education) | Institut für Menschenrechte (institut-fuer-menschenrechte.de)
- Glossaire - Partizipation : <https://partizipation.at/partizipation-verstehen/glossar/>
- Bundesministerium
- Elena Bufone : Fondazione Progettoautismo FVG
- Österreichischer Behindertenrat - Dachorganisation der Behindertenverbände Österreichs : <https://www.behindertenrat.at/>
- Buts et objectifs de l'inclusion : Inklusion : Definition, Bedeutung und Beispiele | StudySmarter
- Qu'est-ce que l'inclusion ? | Définition et exemples - Transcription de la vidéo et de la leçon | Study.com
- Inclusion et éducation : <https://www.youtube.com/watch?v=kEyjlqixq9c&t=150s>
- Image¹ : <https://pixabay.com/de/photos/anfang-treffen-brainstorming-594090/>